

La goutte d'eau

Lettre d'information du SMAGGA N°2 - décembre 2008



INONDATION

état des lieux

Dans les locaux du syndicat intercommunal en charge de la gestion des rivières du bassin versant du Garon, l'heure est au bilan. Autour de la table, chacun témoigne de la brusque montée des eaux, de l'alerte de la Préfecture arrivée trop tard, des évacuations dans l'urgence, du relogement des familles inondées.

Particulièrement touchées, les communes de Brignais, Montagny, Givors, Grigny et Thurins

ont demandé leur classement en état de catastrophe naturelle auprès de la Préfecture du Rhône. Une démarche indispensable permettant aux riverains touchés d'obtenir, s'ils sont couverts contre ce type de dégât, un remboursement auprès de leur assurance.

Des protections en cours de réalisation

A la Cité du Garon à Givors, des travaux de protection contre les crues trentennales

sont actuellement en cours de réalisation. Un enrochement des berges conjugué à la construction d'un muret d'une longueur de 700 mètres ont permis de contenir la montée des eaux sur la partie achevée du chantier. Sur celle en construction, l'eau s'est infiltrée par l'espace laissé libre ainsi que par les canalisations d'évacuation des eaux de pluie (celles-ci n'étaient pas encore équipées du clapet anti-retour prévu à cet effet). Une fois la réalisation de ce muret terminée, les inondations

Dans la nuit du 1^{er} au 2 novembre, de violentes pluies ont provoqué la crue du Garon. 48 heures après les intempéries, Paul Minssieux réunissait les représentants des communes sinistrées.

ne devraient plus affecter ce quartier givordin. Paul Minssieux a également souligné l'excellent travail des Brigades de rivière. Sur l'ensemble des communes concernées par l'inondation, les berges sont soigneusement nettoyées depuis plusieurs années. L'attention apportée à l'entretien de la ripisylve a permis de constater l'absence d'embâcle important et une faible quantité de débris végétaux transportée par la crue aux abords des zones urbaines.

Vers un système d'alerte efficace

Pour tirer les leçons de cet événement, les élus souhaitent mettre à l'étude un système d'alerte complémentaire à celui de la Préfecture. Ils le réclament plus rapide, plus anticipatif et plus réactif. A ce titre, plusieurs pistes ont été abordées dont : l'utilisation des téléphones portables, l'étude de repères de crues, une interactivité entre les communes de l'amont et celles de l'aval... le tout coordonné par le SMAGGA. A suivre... ■



60
personnes évacuées
à Brignais et Montagny.



Millery : pont sur pied

Emporté par la crue de 2005, le pont des carrières est opérationnel. Consolidé par la pose d'un radier en béton solidement ancré dans le lit de la rivière, il devrait résister aux caprices de la rivière.

Le coût des travaux est pris en charge par l'entreprise utilisant l'ouvrage. Le syndicat réglant quant à lui le montant lié aux enrochements des berges, soit 140 000 €.

L'Homme et le Cheval

Les gorges du Mornantet rendent l'accès à la rivière impossible aux engins motorisés. Dans ces conditions, pas facile d'évacuer les arbres morts. Pour cette raison, le SMAGGA fait appel à un moyen écologique. En effet, c'est un cheval qui viendra en appui des hommes pour déplacer les lourds troncs d'arbres. Début du chantier prévu en janvier 2009.



1 000 mètres de haies à l'essai

Dans le cadre d'un programme de plantations de haies lancé par le Département du Rhône, 600 arbres seront prochainement plantés à Thurins, Saint-Martin-en-Haut et Vourles, soit l'équivalent de 1 000 mètres linéaire partagés entre le ruisseau de Goutte-Renard, l'Artilla et le Garon. Indispensables à l'équilibre des écosystèmes, les haies contribuent à lutter contre l'érosion des sols et la pollution des eaux.



Site internet

Le SMAGGA a lancé un appel d'offre pour la réalisation de son nouveau site internet. Plus attrayant, plus dynamique, plus réactif, il permettra aux élus et au grand public de suivre de très près l'actualité du syndicat. La mise en ligne est fixée au 31 janvier 2009.

Education

Carton plein pour les animations scolaires proposées gratuitement aux classes du bassin versant du Garon. 70 classes participeront à ces sorties grandeur nature encadrées par des professionnels.



Journal

Le 14^{ème} numéro du journal « Rivières des coteaux du lyonnais » paraîtra début janvier. Ce semestriel est distribué dans toutes les boîtes à lettres du bassin versant du Garon.

Film

Afin de présenter le SMAGGA, un film de 10 minutes a été réalisé. Pour le découvrir, demandez-le au délégué de votre commune ou rendez-vous sur notre site internet à partir du 31 janvier 2009.

Candidature

Le dossier de présentation du Second contrat de rivière du Garon a été présenté à la Région et au Comité de bassin Rhône Méditerranée & Corse. D'une durée de 6 ans, celui-ci devrait débuter en 2010.

Le 28 août, le SMAGGA organisait une visite de chantier à la Cité du Garon. Pour lutter contre les crues trentennales, un muret de protection d'une longueur de 700 mètres devrait permettre aux riverains de ce quartier givordain de garder les pieds au sec.

